

Règlement du Concours Photo pour les 70 ans de Sarthe Habitat

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le concours photo organisé à l'occasion des 70 ans de Sarthe Habitat, est ouvert à tous les locataires du bailleur.

Le thème du concours est « Ma vie, mon logement, mon quartier ».

COMMENT PARTICIPER ?

Les inscriptions sont ouvertes du 24 mai à 10h00 au 10 juillet 2019 minuit (heure de Paris).

La participation et le dépôt des photos peuvent s'effectuer :

- Par mail, à l'adresse : concoursphoto@sarthe-habitat.fr
- Par courrier postal, à l'adresse :

Sarthe Habitat
Service communication – concours photos
158 avenue Bollée
72000 LE MANS

Les participants feront parvenir à leurs frais et risques leurs fichiers informatiques par mail ou leur photo format papier. Les participants recevront un mail de confirmation de réception de leurs fichiers numériques (pour les envois par mail) ou un courrier de confirmation de réception pour les envois par voie postale.

Lors de son inscription, le participant doit fournir les informations suivantes :

- Nom et Prénom
- Adresse postale*
- N° de téléphone fixe ou mobile*
- Adresse e-mail valide*
- Lieu et date de la prise de vue
- La mention «J'ai pris connaissance du règlement du concours et j'accepte les conditions de participation»

**données facultatives*

Les données personnelles que le participant indique sont uniquement utilisées pour le contacter pour la remise des lots. Elles ne sont pas transmises à des tiers.

Chaque participant pourra présenter au maximum **3 photographies**.

Frais d'inscription : gratuit

Les participants de moins de 18 ans doivent avoir l'autorisation d'un parent ou tuteur.

CONTRAINTES TECHNIQUES ET DIRECTIVES NUMÉRIQUES

Les images déposées devront être :

- **au format JPEG, 1000 pixels minimum de largeur**
- **sans bordure, filigrane ou signature**

Les réglages numériques tels que l'ajustement du ton et du contraste, l'éclaircissement, l'assombrissement, le recadrage, le renforcement de la netteté, le traitement noir et blanc, la réduction du bruit, la retouche localisée, le HDR, les filtres et plusieurs expositions prises dans un même lieu au même moment sont autorisés à condition qu'ils soient conformes aux principes d'authenticité du concours, à savoir qu'ils n'induisent pas le spectateur en erreur et ne donnent pas une fausse image des réalités.

LE JURY

L'ensemble des photographies sera soumis à un jury composé de salariés de Sarthe Habitat, courant août. Ce même jury se réunira le **12 septembre 2019** pour désigner les lauréats. Le Jury procédera à cette sélection dans le respect des règles d'anonymat.

Les résultats seront communiqués avant fin septembre aux participants par email ou voie postale et publiés sur le site internet, les réseaux sociaux de Sarthe Habitat et les publications périodiques La Lettre et Le Bien Vivre en Sarthe.

Les décisions du Jury seront sans appel.

LES CRITÈRES POUR SELECTIONNER LES LAURÉATS

Les membres du jury seront attentifs au lien direct avec la thématique énoncée, l'originalité de la photo, sa qualité et enfin son esthétique.

Les photographies déposées dans le cadre du concours ne devront pas véhiculer de message à caractère violent ou pornographique.

LES PRIX ET LA REMISE DES PRIX

Les prix ne pourront pas faire l'objet d'une contrepartie en espèces, ni de quelque nature que ce soit et sont non cessibles.

- **1^{er} prix : 2 nuits dans les tipis du bonheur de vivre à Brûlon**
- **2ème prix : Une journée en pénichette**
- **3ème prix : Une nuit en dôme à St Léonard-des-Bois**
- **Le Prix des locataires attribué à la photo ayant reçu le plus grand nombre de likes sur Facebook (du 12 juillet 2019 à 10h au 15 septembre 2019, minuit) Chaque lauréat sera invité à l'occasion de la Soirée de Remise des Prix qui se déroulera lors des 70 ans de Sarthe Habitat, courant octobre 2019.**

Les Prix seront transmis aux lauréats lors de cet événement.

DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION

En envoyant sa (ses) photographie(s), le participant affirme que toute image qu'il présente est son œuvre originale et qu'il est détenteur des droits sur l'image concernée. Ceci inclut les droits à l'image des personnes figurants sur les photographies.

L'auteur d'une photographie sélectionnée ou lauréate autorise Sarthe Habitat à reproduire et à diffuser son œuvre dans le cadre de la communication du concours photo : sur le web, les réseaux sociaux, dans la presse et dans les publications réalisées par Sarthe Habitat, et ce pour une durée maximale de 3 ans. Les images seront toujours accompagnées du nom de l'auteur.

Sarthe Habitat s'engage à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'œuvre sans accord préalable de l'auteur.

DONNÉES PERSONNELLES

Les renseignements fournis par les participants seront exclusivement utilisés dans le cadre du concours photo. Dans tous les cas, il est rappelé que, conformément aux lois et directives européennes en vigueur et au règlement européen entré en application le 25 mai 2018, relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les personnes qui ont participé au concours photo disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant.

En conséquence, tout participant bénéficie auprès de l'organisateur du concours d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition, de rectification et de suppression pour les données le concernant, sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@sarthe-habitat.fr

RESPONSABILITÉ

En soumettant ses photographies au concours, le participant accepte le règlement du concours ci-dessus.

Le présent règlement est déposé sur le site www.reglementdejeu.com . Il est disponible sur le site web de Sarthe Habitat (www.sarthe-habitat.fr) et peut être envoyé à quiconque en fera la demande :

- **par voie électronique :** concoursphoto@sarthe-habitat.fr
- **par voie postale :** Sarthe Habitat
Service communication – concours photos
158 avenue Bollée
72000 LE MANS
- **par téléphone :** 02.43.43.72.12